

**CREPUQ : <http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca>**  
**Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec**

Ce programme regroupe 16 établissements universitaires du Québec. Il offre la possibilité d'étudier un ou deux semestre(s) au Québec, sur la base de l'échange d'étudiants (frais d'inscription et validation de diplôme uniquement à l'Université de Strasbourg). Il est ouvert aux étudiants de toutes composantes (sauf mentions contraires propres aux établissements partenaires et sous réserve de l'offre de formation disponible dans les établissements)

- Université de Montréal
- Université Bishop's
- Université Concordia
- Université McGill
- Université de Laval
- HEC Montréal
- École Polytechnique de Montréal
- Université de Sherbrooke
- Université du Québec à Montréal
- Université du Québec à Trois-Rivières
- Université du Québec à Chicoutimi
- Université du Québec en Outaouais
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Institut national de la recherche scientifique
- École nationale d'administration publique
- École de technologie supérieure

Certains établissements limitent le nombre de candidatures que l'Université de Strasbourg peut proposer. Une sélection a donc lieu si le nombre de candidats est supérieur au nombre de candidatures possibles.

Le baccalauréat québécois correspond à 4 années d'études en France (Licence et Master 1).

1 crédit québécois = 2 ECTS

1<sup>er</sup> semestre (Automne) = de Août à Décembre, 2<sup>ème</sup> semestre (Hiver) = de Janvier à Avril

C'est un programme très sélectif, une moyenne minimum est exigée pour pouvoir postuler (celle-ci varie selon les filières et les établissements : à partir de 11/20, jusqu'à 13/20 dans certains domaines).

Les étudiants sont invités à consulter le site de la CREPUQ et le site des universités qui les intéressent pour prendre connaissance des conditions particulières de candidature.

Les étudiants sélectionnés reçoivent un code d'accès auprès du chargé de la mobilité de la DRI pour s'inscrire sur le site de la CREPUQ. Ils remplissent et impriment le formulaire de demande de participation et le ramènent à la DRI (NH chargée de la mobilité hors Europe) avec les pièces indiquées en fin de formulaire (si celles-ci ne figurent pas déjà dans le dossier de pré-candidature), à savoir :

- formulaire de demande de participation CREPUQ rempli en ligne, imprimé et signé
- photocopie de la pièce d'identité ou de l'acte de naissance
- photocopie des résultats universitaires officiels (signature et tampon de la composante)
- liste des cours actuellement suivis
- lettre de motivation (à rédiger en anglais si elle s'adresse à un établissement anglophone)
- contrat d'études avec les cours choisis, signé par l'étudiant et le CoRI
- lettre de recommandation du CoRI, du directeur d'études ou d'un professeur de l'Université de Strasbourg
- attestation de connaissance de la langue d'enseignement dans l'université d'accueil (si celle-ci est différente de la langue maternelle)

La DRI envoie les dossiers aux établissements partenaires, qui font leur sélection et répondent soit à la DRI, soit aux étudiants directement entre fin avril et fin juin selon les établissements.